

**Personne de contact :**

Henri Krecké  
Secrétaire communal  
henri.krecke@differdange.lu  
Téléphone : 58 77 1 – 1214  
Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de  
la Ville de Differdange**

**Objet : convocation à la séance du conseil communal du 1<sup>er</sup> décembre 2023**

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023, à 8.00 heures, dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Differdange avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

**Séance publique :**

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Compromis de vente avec conditions résolutoires portant sur des parcelles au lieu-dit « Zwischen Lanterbännen » d'une contenance totale de 125,87 ares à Niederkorn – présentation du projet « Niederkorn Mall » par les promoteurs du projet et approbation dudit compromis.
- 3) Finances communales : présentation du budget rectifié 2023 et du budget initial 2024 par le collège des bourgmestre et échevins.
- 4) « Déifferdeng eng Stad hëllëft » : projets et actions soutenus en 2023.
- 5) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers :
  - a) modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier dénommé « Anciens Ateliers Niederkorn », concernant des fonds sis au lieu-dit « avenue de la Liberté » à Niederkorn, présentée par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte de l'administration communale ;
  - b) modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Quartier Existant » de la Ville de Differdange et concernant des fonds sis au lieu-dit « An der Kundel » et l'article 30, présentée par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte de l'administration communale ;
  - c) plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Op den breeden Dreischer II » à Oberkorn, convention signée avec la société BEPE IMMO s.à r.l.
- 6) Enseignement fondamental : changements relatifs à l'occupation des postes.
- 7) Personnel communal : adaptation de l'organigramme au niveau du service mobilité.

---

Convocation à la séance du conseil communal du 1<sup>er</sup> décembre 2023

---

- 8) Actes et conventions :
- a) acte notarié visant l'acquisition d'une maison unifamiliale sise à Differdange, 5, rue C.-M. Spoo ;
  - b) contrat de bail commercial d'un local commercial dans l'immeuble situé aux n°13-17 avenue de la Liberté à Differdange ;
  - c) 1<sup>er</sup> avenant au contrat de bail avec l'Office social pour des locaux au Centre médico à Differdange ;
  - d) 1<sup>er</sup> avenant au contrat de bail d'un local commercial situé au n°4 de la place du Marché à Differdange.
- 9) Règlements communaux :
- a) relevé des nuits blanches officielles pour l'année 2024 ;
  - b) règlements temporaires de circulation.
- 10) Syndicat des communes : programme d'action du SICONA-Sud-Ouest pour l'exercice 2024 ;
- 11) Commissions consultatives et groupes de travail : changements proposés.

**Séance non-publique :**

- 1) Personnel communal : adaptation de la liste des postes bénéficiant d'une prime d'astreinte variable.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKE  
Secrétaire communal



Guy ALTMÉISCH  
Bourgmestre

